

Décision 14-DCC-42 du 21 mars 2014

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Symap par Monsieur Lebreton et ITM Entreprises

Posted on: 07 avril 2014 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

ITM Entreprises et
M.Lebreton

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Sté Symap

Lire

le texte intégral de la décision

84.26 Ko